

***L'art de la conciliation.*** Textes réunis par SYLVAIN CORNIC et PIERRE SERVET, Cahier du Gadges, n° 11. Genève, Droz, 2013. Un vol. de 252 p.

Prolongement d'une recherche en séminaire, ce recueil de treize articles prend appui sur un corpus littéraire qui s'étend de la Renaissance aux Lumières. Il s'agit de retracer l'évolution de la conciliation, pensée depuis l'Antiquité comme un discours codifié, afin de comprendre en quoi elle est une forme et un élément de stratégie : la notion est en effet complexe, non dénuée d'ambiguïté dans la mesure où elle n'est pas la recherche d'un compromis entre des positions antagonistes, mais se caractérise comme une dynamique qui veut aboutir à une résolution des conflits d'opinions. L'ensemble des articles permet de montrer que cette pratique rhétorique, à considérer comme une modalité subtile de la polémique, semble *a priori* agir dans le sens d'un rapprochement alors qu'en réalité elle met en relief des antagonismes. Elle est, et l'exemple de l'œuvre de Voltaire le démontre particulièrement, le détour et la précaution nécessaires pour ne pas heurter un lectorat.

Trois approches différentes, synthétisées par Sylvain Cornic et Pierre Servet dans leur introduction, coexistent dans ce recueil.

Tout d'abord, l'évolution de la signification lexicographique et rhétorique de cette notion est reconstituée dans trois articles. Au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècles, la conciliation est un type de discours politique, au rituel très codifié, comme le démontre Francis Goyet ; elle consiste à se montrer accommodant, se ménager habilement la bienveillance, et donc elle s'apparente à un acte politique dans un contexte de guerre civile. À l'âge classique, elle entretient un lien étroit avec la *convenance*. Stéphane Macé montre qu'elle repose, dans le genre de la consolation, sur un double mouvement contraire : par l'*amplificatio*, on accompagne le chagrin de la personne endeuillée, avant de l'apaiser par l'*attenuatio*. Enfin dans son article « Approche lexicographique, sémantique et diachronique de *concilier et conciliation* », Sylvianne Remi-Giraud rappelle qu'après l'âge classique deux sens se font jour : la conciliation désigne, dans sa signification faible, le rapprochement d'éléments éloignés, et dans sa signification forte, la compatibilité.

La plupart des contributions montrent comment la conciliation est un procédé destiné à faire avancer une cause. Il arrive qu'elle permette de convaincre de la justesse d'une thèse, notamment dans les conflits religieux : l'étude des dialogues de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle menée par Mathieu de la Gorce montre que les conciliateurs adoptent une démarche pacifique pour endormir la méfiance du lecteur. Nathalie Stelvio analyse un ouvrage de Théophile Friderick, *Le Pacifique*, qui recourt à des stratégies argumentatives destinées à mettre fin aux controverses dans les conflits religieux. Dans ce contexte, la conciliation ne se contente pas de réunir ou de réconcilier mais va jusqu'à convertir. La conciliation peut être aussi simplement au service d'une démonstration : elle peut, comme dans le chapitre « De ne contrefaire le malade » du livre II des *Essais* de Montaigne, étudié par Déborah Knop, s'appuyer sur une digression afin de plaire au lecteur pour lui faire accepter une leçon de morale qu'il ne tolérerait pas si elle était exprimée dans un discours moralisant. Le cas des lettres de Mme de Sévigné à sa fille, étudiées par Cécile Lignereux, en est un exemple proche : la douceur maternelle n'est ici qu'un masque destiné à faire tolérer, voire suivre, les conseils d'une mère à sa fille. Le concept de conciliation est également utile pour comprendre le classicisme : l'article de Patrick Dandrey, « Le classicisme conciliateur. L'exemple de La Fontaine », s'ouvre sur la constatation que les périodes qualifiées de classiques sont généralement marquées par l'harmonie et le rejet de la démesure. Les *Fables* sont le lieu des conciliations nombreuses entre recherche de l'harmonie des contraires, recherche d'un équilibre entre imitation des Anciens et renouvellement pour s'accorder au goût de l'époque. Enfin l'œuvre de Voltaire, étudiée par Sylvain Menant, révèle une véritable « poétique de la conciliation » : le choix des genres traditionnels aimés du public masque la hardiesse

provocante de ses idées, ainsi que la superposition des thématiques mêlant des thèmes conservateurs à d'autres plus novateurs, ou le jeu de masques qui lui fait attribuer à d'autres des textes susceptibles d'engendrer l'hostilité de son lectorat et de constituer un frein à sa carrière. Sa « poétique de la conciliation [...] relève d'une véritable diplomatie de l'esprit ». La conciliation est donc une stratégie de contournement parce qu'elle n'impose pas ouvertement une thèse : elle procède discrètement voire implicitement.

La conciliation serait-elle un genre littéraire ou bien détermine-t-elle l'évolution de genres bien connus comme la fable, le conte, les dialogues ? Le dialogue est le genre idéal pour montrer toutes les facettes de la conciliation, pour la mettre en scène, avec comme finalité de contraindre à choisir un camp. Outre les articles de Mathieu de la Gorce et de Nathalie Salliot, la relecture par Audrey Guitton du *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot permet de comprendre qu'il ne s'agit pas pour Diderot d'opposer Nature et Civilisation : la conciliation, ici, vient de ce que le discours tahitien émeut la société européenne et s'y infiltre pour la régénérer. Fables et contes licencieux permettent également d'expérimenter une écriture de la conciliation. Bien avant La Fontaine, l'humanisme, selon Antoine Biscéré, s'approprie le genre ancien de la fable, veut concilier antiquité et modernité. La Fontaine mêle les styles, opérant ainsi une contamination : le style galant transforme le style héroïque en style plaisant, ou dans les fables en conciliant l'héritage de brièveté de la fable antique et le goût nouveau du lectorat mondain. Aurélia Gaillard soutient la thèse que la fable du XVIII<sup>e</sup> siècle reposerait désormais sur un principe analogique, un art de la conciliation et s'écarte de l'allégorie utilisée au siècle précédent, qui reposait plutôt sur l'art du détour. Stéphanie Bernier-Thomas, étudiant les contes en vers du XVIII<sup>e</sup> siècle, constate qu'ils vont satisfaire conjointement le désir de bienséance de la bonne société et ses fantasmes plus cachés. Sylvain Menant, pour sa part, affirme que Voltaire utilise pour « ses œuvres les plus subversives des genres les plus inoffensifs » pour créer un climat de confiance avec ses lecteurs, qui leur permettra de tolérer la hardiesse des propos.

MARIE-NOËLLE VINCEDEAU